



1,5 million pour aménager les bassins - 27/06/2012

Frasnes-lez-Buissenal -

Entamés lundi, les débats se sont éternisés jusqu'à mardi, vers minuit vingt. On ne peut que féliciter les mandataires encore attentifs à cette heure-là.

En début de séance, Hugues Sirault, du bureau d'études Arcea, avait pourtant montré l'exemple en présentant de façon concise les principes d'aménagement du futur «Frasnes-lez-Bassins», réalisés à la demande de la cellule Ingénierie touristique d'Ideta et s'intégrant dans son master plan. *«Il s'agissait de donner les grandes intentions. On a travaillé avec le CRIE et le Parc naturel, souligne Nicolas Plouvier : le montage financier doit encore être envisagé.»*



Jean-Luc Crucke assure que la reconnaissance de la réserve domaniale par la Région wallonne est imminente. On reste dans une conception du site de vingt hectares telle qu'imaginée dès 2005 par Gatien Bataille, avec trois zones distinctes : 1) accueil et premiers pas dans le site; 2) circuit-découverte encadrée; 3) zone protégée non accessible au public.

Traversée en bac à chaînes

Juste derrière le parking de la rue de la Fauvette sera aménagée la première de ces zones, baptisée *Éveil pour tous*, avec des bâtiments d'accueil (cafétéria, boutique, locaux administratifs et techniques, salle de conférences...), des cheminements en empièchement accessibles aux personnes à mobilité réduite, des bancs, un ponton en bois, des circuits courts, sur lesquels les gens pourront cheminer quand ils le souhaitent... Un peu plus loin, après *Amphibia* (une zone pédagogique consacrée à la faune des mares, avec des reproductions – agrandies cent fois – de batraciens), prendra place un embarcadère en bois d'où partira un bac à chaîne permettant de traverser le grand bassin en direction de la tour centrale d'observatio.

Le circuit long «Découverte encadrée» serait, lui, réservé aux visiteurs plus avertis, autonomes : parcourant les rives de la Rhosnes via

des sentiers minimalistes (en terre), des ponts en bois suspendus, il mènerait aussi aux observatoires situés le long des bassins inaccessibles au public.

La troisième zone, la plus étendue, est évidemment la future réserve naturelle domaniale, gérée par la DNF. Le coût du projet est estimé à un peu moins d'1,5 million (dont 440 000 € pour le bâtiment d'accueil, et 150 000 € pour la nouvelle tour d'observation).

Un passage côté centre de formation des métiers verts du Forem, rue de Boutigies, permettrait au personnel de la future zone d'activité économique de La Sucrierie de rejoindre la zone d'accueil. Il importe également que les personnes âgées qui habiteront les résidences-services du CPAS, lesquelles seront construites sur le terrain juste à côté, puissent aussi y accéder facilement. Une connexion avec la station d'épuration voisine est par ailleurs prévue.

M. Sirault précise encore que, malgré la présence avérée de plus de 150 espèces d'oiseaux, le potentiel d'attractivité touristique du site serait uniquement «local», mais aussi qu'il manque de logements pour des séjours de groupes, dont les écoles, qui marquent déjà un grand intérêt pour ce lieu.

Après la chasse aux libellules et la pêche aux batraciens, ce sont les subsides qu'il faudra maintenant pouvoir aller cueillir.

Pascal LEPOUTTE (L'Avenir)